

**Communiqué du 20 novembre 2016**

**En cette Journée Internationale des droits de l'enfant,  
le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »  
affirme que TOUS les enfants, filles et garçons, doivent être protégés de la traite dans ses différentes formes**

Le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », composé de 25 associations françaises\*, saisit l'occasion du 27ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant pour rappeler l'urgence de protéger les mineurs français et étrangers contre les risques de traite partout en France. Le Collectif est mobilisé sur la protection effective des enfants depuis de nombreuses années. Le Collectif rappelle que les mineurs isolés, non accompagnés, non protégés, sont vulnérables aux situations d'exploitation et de traite.

Le démantèlement du bidonville de Calais est venu mettre en évidence les réalités dégradées des conditions d'accueil et de vie des mineurs non accompagnés observées par les associations du Collectif. Celles-ci sont choquées par la mise en place d'un dispositif dérogatoire à la protection de l'enfance pour l'accueil et l'orientation -CAOMI- de 1700 mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille, sur l'ensemble du territoire français.

Le Collectif insiste sur la nécessité d'un accès aux dispositifs du droit commun (hébergement, scolarisation, santé...) à tous les mineurs sur le sol français et reste vigilant sur les conditions de la levée de ce dispositif d'urgence dérogatoire pour rejoindre au plus vite le droit commun. Le Collectif est préoccupé par le manque de capacité de repérage et d'identification des faits d'exploitation qui pourraient toucher des mineurs, amplifié par la dispersion des jeunes dans les différents centres d'accueil et d'orientation.

Le Collectif reste par ailleurs vigilant sur les modalités de mise en œuvre du droit commun afin que les droits fondamentaux de chaque enfant, adolescent(e) et jeune majeur(e) soient effectifs.

Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a d'ailleurs souligné que la situation des enfants en France est en deçà de ce qui était attendu de la cinquième puissance mondiale. C'est par la protection que nous pourrions garantir la santé et le bien être de chaque enfant conformément aux engagements pris par la France dans le cadre de la ratification de la Convention des droits de l'enfant.

Aussi, le Collectif réitère ses demandes au gouvernement français d'une vraie politique publique pour lutter contre la traite des moins de 18 ans comme des adultes.

Il préconise :

- des moyens concrets conséquents répondant aux besoins de repérage, d'identification, de prise en charge (logement, alimentation, santé, scolarisation ou formation professionnelle, accompagnement juridique), de protection des victimes de toutes les formes de traite,
- la reconnaissance du statut de victime à tout mineur victime de traite en dehors de toute démarche pénale,
- l'application de la loi de 2002, selon laquelle un-e mineur-e en situation de prostitution est un-e enfant en danger, qui doit être protégé-e,
- l'accompagnement de ces mineurs lors de leur passage dans l'âge adulte.

Il réitère ses demandes :

- le rattachement de la mission interministérielle contre la traite des êtres humains au premier ministre,
- la sensibilisation du grand public notamment en décrétant la lutte contre la traite Grande Cause nationale,
- la formation des policiers, gendarmes, magistrats, avocats, enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux et médecins pour mieux identifier les victimes,
- la participation effective des associations à l'élaboration du plan national de lutte contre la traite des êtres humains.

A l'heure où un nouveau plan d'action national contre la traite doit être écrit en France, le Collectif rappelle l'urgence d'y insérer des moyens financiers pour prévenir et lutter contre la traite sous toutes ses formes : exploitation sexuelle, travail forcé, contrainte à commettre des délits, obligation à mendier...

Le Collectif appelle au partage sans modération de son outil de sensibilisation #INVISIBLES pour éclairer le grand public et les professionnels qui agissent auprès des enfants sur la réalité que constitue la traite des enfants, aujourd'hui, en France.

**\*Associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »**

Action Catholique des Femmes, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, Amicale du Nid, Armée du Salut, Agir Contre la Prostitution des Enfants, AFJ, Association pour la Réadaptation Sociale, Aux Captifs la Libération, Comité Contre l'Esclavage Moderne, Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine, Congrégation Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant, ECPAT France, Espoir-CFDJ Service Jeunes Errants, Fédération de l'Entraide Protestante, Fondation Jean et Jeanne Scelles, Hors la rue, Justice et Paix France, La Cimade, Les Champs de Booz, Mouvement du Nid, Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne, Planète Enfants, SOS Esclaves, Secours Catholique - Caritas France.

**Coordination du collectif : Geneviève Colas, tél. 06 71 00 69 90 - [genevieve.colas@secours-catholique.org](mailto:genevieve.colas@secours-catholique.org)**